



Selon Didier Gosuin, "ramener brutalement l'obligation scolaire à 16 ans ne permettra pas de relever ces défis et pourrait même aggraver le décrochage. En réalité, l'obligation scolaire n'est déjà aujourd'hui qu'à temps partiel. À partir de 15 ans révolus, les jeunes inscrits en formation PME ou dans l'enseignement en alternance satisfont en effet pleinement à cette obligation. Nous avons besoin de franchir une étape supplémentaire. Je propose donc d'instituer un nouveau droit à la qualification tout au long de la vie, et ce, dès 15 ans, à la sortie du tronc commun".

Il poursuit en affirmant que : "L'éducation n'est pas seulement une obligation. C'est aussi, plus positivement, un droit, à garantir à tous, et, avant tout, un formidable outil d'ouverture et de liberté. Les jeunes ne doivent pas être les seuls à pouvoir en bénéficier. Nous avons besoin d'une vision large de la formation tout au long de la vie pour développer les qualifications au quotidien, y compris dans l'entreprise : un droit individuel à la formation professionnelle incluant la validation des compétences, un réel compte individuel de compétences, un accompagnement des entreprises et des secteurs dans la gestion prévisionnelle des qualifications et des emplois..."

Carte blanche à lire aussi via L'Écho.be.